

SITUATION ET PERSPECTIVES DE LA CHIMIE FRANÇAISE

Extraits des Rapports d'étape adoptés par le G.S.I. * (mars 1983).

Le Groupe de Stratégie Industrielle de la Chimie a procédé à l'examen de la situation d'ensemble de cette industrie avant d'analyser séparément chacune de ses composantes chimie de base, chimie des engrais, chimie fine, pharmacie ainsi que des problèmes plus « transversaux » tels que la recherche au développement commercial, national et international.

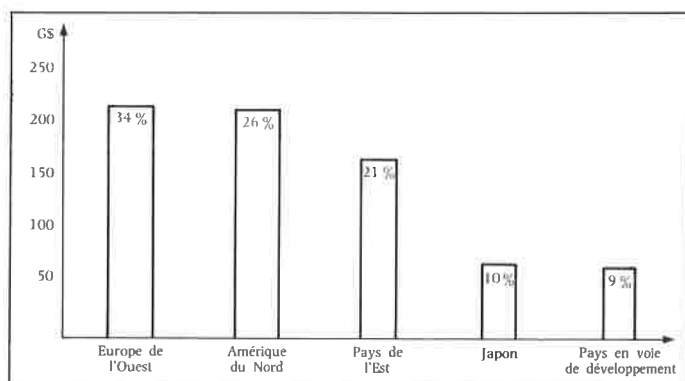
A. La situation de l'industrie chimique française. Forces et faiblesses

L'industrie chimique apparaît fortement concentrée dans les pays développés du monde qui possèdent les infrastructures économiques, les marchés, la technologie et au sein de très grandes entreprises internationales (voir tableaux 1 et 2).

Aussi, l'industrie chimique française occupe-t-elle une place importante dans l'économie française toute entière.

Cependant sa taille insuffisante par rapport à ses principaux concurrents, les pressions pour une nouvelle division internationale du travail, la faiblesse de sa situation financière en font une industrie particulièrement menacée.

Tableau 1. Partage de la chimie mondiale (en % du chiffre d'affaires mondial) (chiffres de 1980).



A.I. Une industrie importante pour l'économie française, mais plus faible que celle de nos principaux partenaires économiques

A.I.1. L'industrie chimique sur le territoire national

a) La place de l'industrie chimique dans l'économie française

En 1981, les traits caractéristiques de cette industrie sont les suivants :

- le chiffre d'affaires est évalué à 181 GF plaçant la chimie française au 5^e rang mondial derrière les États-Unis (industrie quatre fois plus importante), le Japon (industrie deux fois plus forte), la R.F.A. (industrie de 60 % plus importante) et le Royaume-Uni. Notons que le critère du chiffre d'affaires est utilisé à défaut d'autres indicateurs et qu'il a tendance à défavoriser les industries nationales comportant peu d'opérateurs (par exemple la R.F.A.);
- la part de l'industrie chimique dans le PNB est évaluée entre 2,7 et 3 % alors que cette activité est beaucoup plus importante aux Pays-Bas et en Belgique (valorisation des abondantes matières premières et des situations portuaires) et en R.F.A. (très forte tradition chimique);
- la part dans la valeur ajoutée industrielle se situe aux environs de 10 %, ce qui est comparable à la place de la chimie dans l'industrie allemande;
- les effectifs salariés représentent près de 290 000 personnes (près

* Les Groupes de Stratégie Industrielle ont été constitués à l'initiative du Commissariat Général du Plan pour la préparation du IX^e Plan.

de 5 % des salariés de l'industrie), soit un chiffre bien inférieur à la R.F.A. (548 000);

● l'industrie chimique française est forte consommatrice d'énergie (environ 11 % de la consommation d'énergie en France) et plus

particulièrement de gaz naturel (20 % de la consommation française) et de produits pétroliers (11 % de la consommation nationale) (voir tableau 3).

Tableau 2. L'industrie chimique dans les principaux pays du monde.

Pays (En G\$)	C.A.		Export (E)		Import (I)		Solde E — I		Investissements		Effectif	
	1979	1980	1979	1980	1979	1980	1979	1980	1979	1980	1979	1980
R.F.A.	56,0	59,2	24,0	26,0	13,2	14,6	10,9	11,4	3,3	3,8	547,0	550,0
Royaume-Uni	35,6	41,0	10,4	12,3	7,2	7,3	3,2	5,0	2,5	3,2	441,0	430,0
France	32,9	37,3	11,5	13,0	8,9	10,4	2,6	2,5	1,4	1,6	300,9	295,8
Italie	23,7	28,7	5,2	6,9	7,9	9,0	(2,0)	(3,1)	1,7	1,9	290,6	289,0
U.E.B.L.	14,4	16,6	9,3	10,5	6,6	7,5	2,7	3,9	0,5	0,5	89,2	89,9
Pays-Bas	13,5	14,3	11,8	13,0	7,0	7,9	4,8	5,1	0,6	0,7	92,0	91,0
Danemark	1,9	2,0	1,0	1,3	1,8	1,9	(0,7)	(0,6)	0,1	0,1	23,4	23,6
Irlande	1,0	1,2	0,9	1,0	1,2	1,2	(0,2)	(0,1)	0,1	0,1	11,5	12,0
C.E.E.	179,0	200,4	74,3	83,0	53,8	59,7	20,5	24,2	10,2	11,9	1 795,6	1 781,3
Espagne	15,5	17,3	2,0	2,5	3,1	3,5	(1,1)	(1,0)	0,6	0,7	245,0	244,0
Suisse	6,6	6,8	6,3	5,7	3,2	3,8	2,1	1,9			62,3	62,3
Finlande	1,9	2,5	0,7	1,0	1,4	1,8	(0,7)	(0,8)	0,2	0,2	22,0	22,1
Norvège	4,1	4,2	0,9	1,1	1,0	1,1	0,1	0	0,1	0,1	35,0	35,0
Suède	3,9	4,3	1,5	1,7	2,7	3,0	(1,2)	(1,2)	0,4	0,4	39,9	39,2
Autriche	3,0	3,5	1,2	1,5	1,9	2,3	(0,6)	(0,8)	0,2	0,2	40,2	40,2
Portugal	0,4	0,6	0,2	0,3	0,9	1,1	(0,7)	(0,8)			52,7	53,0
Total non C.E.E.	35,4	39,3	11,9	13,9	14,2	16,6	(2,3)	(2,7)			497,1	495,8
Europe occidentale	214,4	239,7	86,2	96,9	60,0	76,3	18,2	21,5			2 292,7	2 277,1
États-Unis	149,2	161,4	17,3	20,7	7,5	8,5	9,8	12,2	10,7	12,8	1 113,0	1 113,0
Japon	68,3	75,2							3,6	4,7	410,3	409,8
Total monde	680,0	720										

Tableau 3. Consommation de sources d'énergie par l'industrie chimique.

1979	Utilisation en tant que source d'énergie en M tep	Utilisation comme matières premières en M tep	Quantités totales en M tep	% de la consommation totale de cette source d'énergie
Combustibles solides	270	150	420	1,2
Produits pétroliers	2 550	9 500	12 050	11,1
Gaz naturel	1 670	3 060	4 730	20,6
Électricité	nd	nd	3 500	4,5
Total			20 700	10,9

Tableau 4. Ventilation par zones géographiques des échanges extérieurs.

France 1980			RFA 1980			En %	France		RFA	
En milliards de francs	I	E	E—I	I	E		E—I	I	E	I
CEE	30,9	28,7	— 2,2	41,0	49,8	+ 8,8	70	52	67	46
Reste de l'Europe	4,1	7,6	+ 3,5	7,1	16,8	+ 9,7	9	14	11	15
Amérique du Nord	5,6	2,2	— 3,4	6,6	4,8	— 1,8	13	4	11	4
Japon	0,8	0,9	+ 0,1	1,8	2,5	+ 0,7	2	2	3	2
Pays de l'Est	0,9	3,4	+ 2,5	2,4	7,7	+ 5,3	2	6	4	7
Reste du monde	1,7	12,0	+ 10,3	2,5	28,1	+ 25,6	4	22	4	26
Total	44,0	54,8	+ 10,8	61,4	109,7	+ 48,3	100	100	100	100

Tableau 5. Commerce extérieur de l'industrie chimique organique fine française.

En GF	1979			1980		
	Import	Export	E — I	Import	Export	E — I
Tous pays	6,4	4,9	— 1,5	6,9	5,2	— 1,7
Valeur unitaire	43 F/kg	22 F/kg		50 F/kg	30 F/kg	
dont RFA	1,1	0,8	— 0,3	1,0	0,8	— 0,2
Suisse	1,4	0,4	— 1,0	1,4	0,4	— 1,0
États-Unis	1,0	0,4	— 0,6	1,2	0,5	— 0,7

b) Le commerce extérieur

L'industrie chimique contribue fortement au rééquilibrage de la balance commerciale.

Les exportations de l'industrie chimique représentent 11,5 % environ des exportations totales de la France, soit une proportion plus faible que pour la R.F.A. (13,5 %) tandis que les importations de produits chimiques se situent pour les deux pays dans des pourcentages voisins (7,5 % environ). Les importations de produits chimiques en R.F.A. (72 GF) sont supérieures aux exportations françaises (64 GF), ce qui est un indicateur du rôle de leader qu'exerce en Europe l'industrie allemande. Les exportations allemandes (129 GF) sont exactement le double des exportations françaises, tandis que l'excédent commercial allemand (57,5 GF) est près de quatre fois supérieur à l'excédent français (14,4 GF). L'excédent français représente à lui seul le tiers de l'excédent commercial de la France sur les produits industriels.

La structure des échanges de l'industrie chimique française (tableau 4) se présente ainsi :

En France, comme en R.F.A., les importations concernent quasi exclusivement les pays développés, notamment les pays de la C.E.E., alors que près du quart des exportations est réalisé avec le reste du monde.

La balance commerciale de la France est négative avec les pays de la C.E.E. et les Etats-Unis à la fois sur les produits à fort contenu énergétique (engrais azotés notamment) et sur les produits de haute technologie (bases pour produits pharmaceutiques et phytosanitaires...); sur le reste du monde la France réalise d'importants excédents.

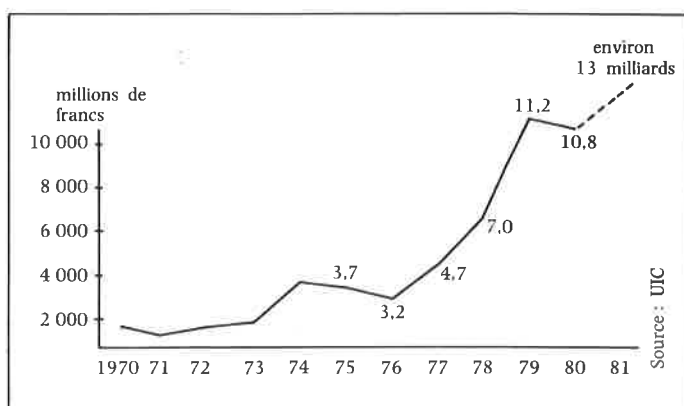
Ce sont les huiles essentielles, les parfums, les produits cosmétiques, les spécialités pharmaceutiques, les produits de la chimie minérale qui permettent de réaliser des excédents tandis que les engrais et les produits intermédiaires de la chimie organique accusent des déficits.

Par catégorie de produits échangés, la valeur unitaire des exportations est inférieure à la valeur unitaire des importations : ainsi, pour les matières plastiques, la France exporte des commodités, mais importe des plastiques techniques ainsi que des objets en matières plastiques (tableau 5).

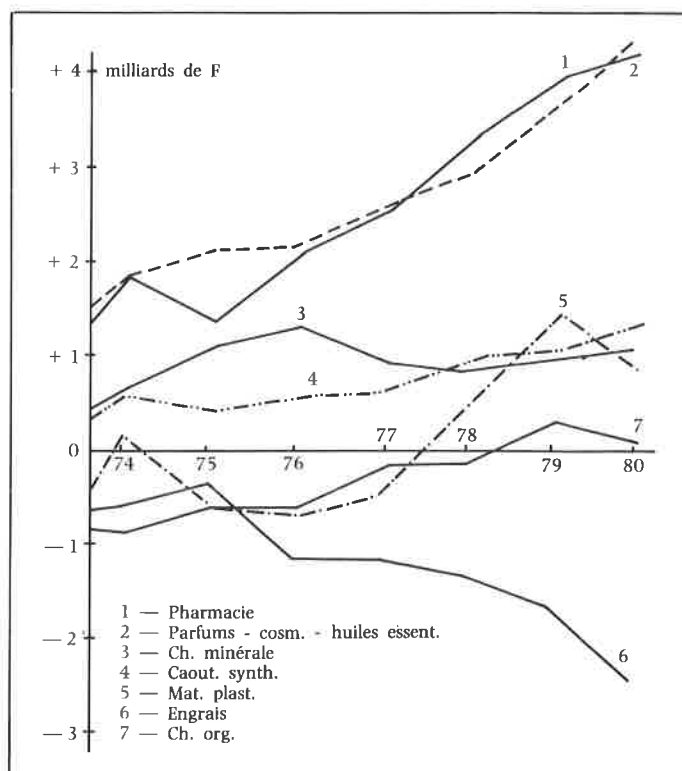
Au cours des cinq dernières années, l'excédent commercial de l'industrie chimique française a fortement progressé (plus de 14 GF en 1981) contre 3,2 GF en 1976) par un triple mouvement (tableau 6) :

- une accentuation des avantages sur les positions fortes (pharmacie, cosmétique...);
- une atténuation des déficits en chimie organique grâce à d'importants investissements en France;
- une dégradation très forte de la balance engrais.

Tableau 6. La balance commerciale de la chimie.



Solde du commerce extérieur 1970-1981 (francs courants).



Commerce extérieur : l'évolution des soldes par produits.

c) Les caractéristiques de l'industrie chimique française

La structure se caractérise par une chimie minérale et une industrie des spécialités pharmaceutiques relativement importantes alors que la chimie organique fine et la parachimie restent plus modestes à l'exception des produits cosmétiques et huiles essentielles (voir tableau 7).

La chimie de base est relativement plus développée que dans d'autres pays. A l'intérieur de la chimie minérale et de la chimie organique, la chimie fine apparaît relativement plus faible que celle de pays industriels comparables.

Enfin, un des atouts de l'industrie chimique nationale est l'existence d'un marché important pour de nombreux produits : l'agriculture (l'industrie française des engrais est la plus puissante d'Europe), la santé, les industries de pointe (aéronautique), des industries diversifiées grosses consommatrices de produits chimiques (automobile, bâtiment, cuir, papier, bois, verre, textile...).

A.I.2. Les groupes à capitaux français dans la compétition internationale

L'industrie chimique française est constituée par plusieurs types d'opérateurs :

- des entreprises à capitaux français qui exercent une partie de leurs activités dans le monde et qui peuvent être subdivisées en sociétés à capitaux publics, en sociétés à capitaux privés et en P.M.I.
- des entreprises à capitaux étrangers qui ont souvent une très importante fonction de négoce et induisent ainsi de substantielles importations.

a) Examinées globalement, les structures industrielles de l'industrie chimique à capitaux français apparaissent plutôt faibles :

- quelques grands groupes dominant (Rhône Poulenc, L'Air Liquide, Cdf Chimie, Ato-Chloé-Rousselot...), mais leur taille demeure trois à cinq fois plus faible que celle de leurs concurrents allemands, britanniques, ou américains (tableau 8). Le réseau des

Tableau 7. L'industrie chimique française et l'industrie chimique allemande.

Répartition par secteurs :	(en GF)
France	1980
Chimies minérale et organique.	84
(Chimie fine)	(20)
Parachimie.	47
Pharmacie	26
Total	158
R.F.A.	1980
Chimie minérale.	20
Chimie organique.	86
(Chimie fine)	(25/35)
Parachimie, spécialités	109
Pharmacie	35
Total	242

PME est, en outre, très faible alors que les trois grands allemands sont suivis par de très grandes entreprises dont la taille est supérieure à presque toutes les entreprises à capitaux français d'activité analogue;

- la rentabilité des groupes français est également faible car ces sociétés sont handicapées par des coûts plus élevés (charges de personnel plus fortes, charges financières...) et par l'absence de taille critique sur certains produits et certains marchés;

- l'absence de taille critique s'explique essentiellement par une insuffisante internationalisation : les groupes allemands réalisent en moyenne moins du tiers de leur chiffre d'affaires sur le marché allemand et leurs implantations aux États-Unis, actuellement en cours d'extension, représentent déjà 15 % du chiffre d'affaires consolidé;

- cette situation empêche les groupes chimiques français d'entrer dans le cercle vertueux de la croissance : leur faiblesse financière leur impose des dépenses de recherche insuffisante, les empêche de s'équiper en outils industriels de taille unitaire élevée permettant les économies d'échelle, les oblige à limiter leurs investissements notamment ceux qui leur permettraient de s'internationaliser.

b) Cette situation s'explique par plusieurs facteurs :

- l'industrie chimique moderne est de constitution récente (naissance en 1945/1950 en Europe; premier vapocraqueur en France en 1958); l'industrie française est restée à l'abri du protectionnisme jusqu'en 1958, tandis que, dès 1925, les Allemands créaient l'I.G. Farben et les Anglais les Imperial Chemical Industries en 1926;

- la France n'a jamais compté de sociétés chimiques de type allemand ou britannique : Rhône-Poulenc, par ses origines, a toujours disposé d'un important secteur textile, L'Air Liquide très spécialisé sur la production de gaz dispose d'activités connexes à sa vocation chimique; toutes les autres entreprises chimiques constituent des appendices plus ou moins importants de groupes industriels dont l'activité principale est ailleurs : (chimie des pétroliers nationaux, chimie du groupe PUK, chimie des houillères de bassin), en outre, les restructurations nombreuses au cours des dernières années ont parfois nui à la cohésion des équipes;

- les moyennes entreprises du secteur n'ont pu se développer et ont progressivement disparu, la plupart ayant d'ailleurs été rachetées par des groupes étrangers;

- les investissements de certaines grandes sociétés apparaissent, en longue période, plutôt importants mais inadaptés (insuffisance dans la chimie fine, excès dans la chimie lourde); malgré quelques efforts notables, les mesures de rationalisation n'ont été prises que partiellement dans certains groupes (PCUK, Rhône-Poulenc, CDF Chimie) car les moyens financiers nécessaires à une reconversion efficace des sites ou des activités étaient absorbés en priorité par d'autres branches;

- l'industrie chimique française au cours des quinze dernières années a été soumise à différents régimes de contrôle de prix qui ont eu pour effet de réduire les capacités d'autofinancement et d'empêcher ou de retarder les modernisations et les adaptations indispensables.

A.II. Une industrie menacée

Le deuxième choc pétrolier de 1979/1980, par l'importance des flux financiers qu'il génère et qu'il déplace, met l'industrie chimique au centre de bouleversements majeurs. L'industrie chimique française, déjà en position de relative faiblesse par rapport à ses concurrents (structures industrielles trop dispersées, situation financière

Tableau 8. Les premiers groupes chimiques mondiaux en 1981 (en millions de dollars).

Rang	Groupe	Nationalité	C.A. chimie	C.A. global	Bénéfice net	Effectifs totaux
1	Du Pont de Nemours	USA	15 791	22 810	1 401	177 235
2	Bayer	D	14 977	14 977	229	180 906
3	Hoechst	D	14 928	15 284	189	184 722
4	BASF	D	12 211	15 192	163	116 646
5	ICI	GB	10 565	12 585	356	132 400
6	Dow Chemical	USA	8 733	11 873	564	63 800
7	Exxon	USA	8 449	113 197	5 567	180 000
8	Royal Dutch/Shell	NL-GB	7 544	79 492	3 436	166 000
9	Ciba-Geigy	CH	7 260	7 515	288	80 179
10	Unilever	NL-GB	6 933	22 741	797	343 000
11	Union Carbide	USA	6 581	10 168	649	110 255
12	Rhône-Poulenc	F	6 200	6 303	— 59	89 348
13	Monsanto	USA	5 894	6 948	445	57 391
14	Akzo	NL	5 867	5 867	97	77 800
15	Montedison	I	5 755	7 439	— 516	94 203
16	Colgate-Palmolive	USA	5 261	5 261	208	—
17	Procter and Gamble	USA	(4 600)	11 416	668	—
18	Solvay	B	4 087	4 087	— 20	48 237
19	DSM	NL	4 008	7 427	41	30 020
20	Henkel	D	3 894	3 894	38	34 082
21	Celanese	USA	3 752	3 752	144	29 500
22	Hoffmann-La Roche	CH	3 506	3 744	140	44 033
23	Bristol-Myers	USA	3 497	3 497	306	35 000
24	Standard Oil (Indiana)	USA	3 227	29 947	1 922	—
25	Elf Aquitaine	F	3 158	18 320	647	58 600
26	Mitsubishi	J	3 150	3 150	13	14 000
27	American Cyanamid	USA	3 100	3 649	197	—
28	W. R. Grace	USA	3 042	6 521	361	88 800
29	Pfizer	USA	(3 000)	3 250	221	41 500
30	British Petroleum	GB	2 968	58 562	1 947	153 250
31	Merck and Co.	USA	2 930	2 930	398	—
32	Asahi	J	2 790	3 519	77	(20 000)
33	Toray Industries	J	2 750	3 061	69	33 100
34	Atlantic Richfield	USA	2 739	28 208	1 671	54 200
35	Hercules	USA	2 700	2 718	136	22 777
36	Beecham	GB	2 690	2 690	228	33 400
37	Sumitomo Chemical	J	2 670	2 670	10	—
38	Allied Corp.	USA	2 653	6 407	348	58 224

dégradée...), apparaît ainsi comme fortement handicapée par ces évolutions récentes. Les secteurs les plus fragiles de l'industrie nationale risquent de disparaître.

A.II.1. L'accentuation de la concurrence internationale dans l'industrie chimique s'analyse essentiellement comme la conséquence du deuxième choc pétrolier

La concurrence internationale s'effectue de plusieurs façons.

a) La concurrence des compagnies internationales

- utilisation de leur rente minière par les producteurs de matières premières pour améliorer leur position dans certains secteurs de l'industrie chimique : ICI, Norsk Hydro, DSM/UKF producteurs de gaz pour pénétrer le marché des engrais azotés, Exxon/Shell pour valoriser le gaz associé à Mossmorran;

- investissements massifs des pétroliers dans la pétrochimie pour utiliser le « disponible » financier instantané créé par le renchérissement des prix du pétrole et du gaz et pour entrer sur des marchés dont la croissance est supérieure à celle de l'activité économique générale (stratégie de BP);

- désengagement des chimistes de certains secteurs situés trop en amont ou sur des secteurs pas assez techniques en raison de l'apparition, grâce au deuxième choc pétrolier, des acquéreurs potentiels que sont les groupes pétroliers : vente par Monsanto et Union Carbide de leurs activités chimiques en Europe à BP en 1978, vente de la pétrochimie de Rhône Poulenc à SNEA et à BP en 1980;

- investissements massifs des chimistes, sur les produits à forte valeur ajoutée ou comportant une forte innovation, financés grâce aux revenus de leurs désinvestissements réalisés au profit des pétroliers, mais également grâce aux résultats importants obtenus en 1979.

b) La politique des États

- les pays de l'Europe de l'Est disposent désormais de très fortes quantités de produits de base à exporter (matières plastiques, engrais azotés...) dans le cadre des accords de coopération signés avec des sociétés occidentales. L'absence de frontières douanières entre l'Allemagne de l'Est et la R.F.A. favorise la pénétration dans la C.E.E. de ces produits. Ces exportations sont un moyen de financer les investissements et une façon d'exporter du gaz naturel sous une forme plus élaborée;

- la politique des prix de l'énergie de certains pays : le prix du gaz

aux États-Unis n'est pas encore « dérégulé » complètement ce qui rend les exportations de dérivés de l'éthylène fabriqué à partir du gaz naturel très compétitives et ce qui constitue un facteur de localisation de certaines unités de la chimie organique de base aux États-Unis; les prix du gaz et du pétrole sont maintenus à des prix de faveur au Canada;

- le gaz associé au pétrole fait l'objet d'une récupération intense dans les pays du Golfe mais également dans les pays développés (Mer du Nord) pour arrêter le brûlage à la torche qui se pratiquait jusqu'alors. Son prix est très faible et il est à la base des complexes pétrochimiques d'Arabie Saoudite ou du Royaume Uni (Mossoran Shell/Exxon).

Les industries installées en France fortement utilisatrices d'énergie (électrolyse du chlore, synthèse de l'ammoniac avec du gaz naturel...) sont désavantagées en raison des règles appliquées par les monopoles publics (égalité de traitement entre consommateurs particuliers et industriels, absence de contrats de fourniture à long terme...).

A.II.2. L'industrie chimique française, notamment celle des entreprises à capitaux publics, est handicapée par des coûts de production supérieurs à ceux des concurrents

L'une des premières causes tient au nombre trop important de sites de production (voir tableau 9). Comme dans le cas de l'industrie sidérurgique française, des investissements massifs ont été consentis dans les localisations portuaires (CdF Chimie à Dunkerque, PCUK à Lavéra, acquisition de la moitié de Naphtachimie au sein de Chloé à Fos) sans que des réductions corrélatives de capacité de production aient été consenties dans les régions continentales.

L'importance du nombre des cadres et les rémunérations élevées de l'ensemble des salariés par rapport à d'autres secteurs de l'industrie devraient conduire à des organisations et à des gestions rigoureuses qui n'existent peut être pas suffisamment dans certaines entreprises.

Enfin, des problèmes sociaux massifs dans certaines branches de Rhône-Poulenc (crise du textile) ont conduit à surcharger en effectifs les autres secteurs notamment la chimie.

Tableau 9.

Pays	Nombre d'usines	Chiffre d'affaires chimie (en GF)	Indice de dispersion
			Nombre d'usines
			C.A. global
France	122	158	0,8
R.F.A.	83	250	0,3
Grande-Bretagne	90	170	0,5
Pays-Bas	37	60	0,5

A.II.3. L'accès à la technologie par l'industrie chimique française demeure insuffisante

L'effort de recherche fait par les entreprises tant au niveau des mises au point de procédés que de découverte de nouveaux produits demeure souvent inférieur à celui des principaux concurrents.

La balance des échanges techniques de l'industrie chimique

apparaît négative tant au niveau des brevets et licences (— 162 MF en 1980) qu'au niveau de la coopération technique (— 179 MF en 1980). L'industrie chimique représente environ le quart des achats annuels à l'étranger de brevets et licences.

Il n'y a, en général, pas de politique d'accès à la technologie étrangère satisfaisante qui permet pourtant des résultats brillants.

Mais ces efforts de recherche sont surtout insuffisamment valorisés parce que les entreprises n'atteignent pas la taille critique :

- les frais de recherche, consacrés à la découverte de nouveaux produits, ont souvent des coûts unitaires élevés car ils doivent être amortis sur des séries trop courtes par manque d'implantations internationales des sociétés;
- la valorisation des procédés de fabrication ne peut souvent se faire dans les ateliers de taille unitaire importante car les marchés restent trop étroits.

L'insuffisance des moyens financiers des entreprises conduit à restreindre les programmes d'investissements ce qui limite la diffusion du progrès technique, et également à réaliser des économies de dépenses sur les budgets de recherche.

C'est cette situation qui explique principalement le très fort déficit de la balance commerciale en chimie fine (— 1 500 MF) alors que les pays développés enregistrent de forts excédents.

A.II.4. Alors que l'accentuation de la concurrence internationale rend nécessaire un effort massif d'investissements et de recherche, les résultats financiers des principales sociétés à capitaux français se dégradent rapidement

Les entreprises exerçant principalement leur activité dans la chimie de base réalisent en 1980, 1981 et 1982 les pertes les plus importantes de toute leur histoire et aggravent des situations financières déjà au départ fortement dégradées.

Il apparaît d'ores et déjà que l'industrie française investit moins que la moyenne des pays de la CEE et qu'un effort de rattrapage notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée s'impose.

La situation internationale commande la réalisation de dépenses massives : d'une part des investissements pour économiser l'énergie et les matières premières pour utiliser de nouvelles sources d'énergie, pour améliorer les rendements des ateliers actuels et, d'autre part, des investissements pour des implantations à l'étranger et permettre des productions nouvelles sur les marchés d'avenir. Enfin, une augmentation de l'effort de recherche.

A ces dépenses s'ajoutent les besoins de fonds nécessaires à la consolidation des situations financières des entreprises.

En conclusion, l'industrie chimique française se trouve ainsi, en 1982, à la veille d'une importante mutation :

- le caractère stratégique de la chimie doit être réaffirmé : elle est une activité essentielle dont la plupart des marchés aval sont en croissance; activité très « technique », elle est susceptible de proposer des emplois très qualifiés et de valoriser le potentiel intellectuel considérable de la France plaçant ainsi notre pays dans un bon rang dans la nouvelle division internationale du travail qui se met progressivement en place; elle peut apporter aux consommateurs les réponses techniques aux questions qui sont posées à notre industrie (industries de pointe, agriculture, santé, économies d'énergie..) et prendre part à la création et à la diffusion technique;

- la chimie française devra relever un important défi technologique qui comporte plusieurs aspects : comment accroître le volume de la recherche ? Quelles mesures doivent être prises pour augmenter

l'efficacité de cette recherche ? Quelle doctrine doit être définie pour l'accès à la technologie étrangère ? Quelles améliorations doivent être proposées pour perfectionner la formation des cadres ?

- des restructurations importantes sont à prévoir dans des secteurs particulièrement soumis aux contraintes internationales : c'est le cas dans la chimie de base (pétrochimie, engrais, chimie minérale) mais aussi pour certains produits de la chimie fine (colorants.); l'importance des entreprises publiques dans ces secteurs devrait les rendre moins difficiles à réaliser;

- un important problème social se pose : les restructurations nécessaires vont impliquer des réductions d'effectifs substantielles dans les secteurs traditionnels alors que les investissements massifs requis par la modernisation du secteur de base et par la

constitution d'une chimie à plus forte valeur ajoutée risquent de ne pas entraîner en quantité, et du point de vue de leur localisation géographique, des créations d'emplois d'un montant équivalent;

- elle doit combler son retard en développant une internationalisation active pour conquérir les marchés qui sont aujourd'hui mondiaux pour la plupart de ses produits;

- enfin, la réalisation de ce programme ambitieux nécessitera la mise en place de moyens financiers considérables : l'autofinancement devra être restauré, ce qui suppose une politique des prix qui n'apporte pas de handicaps par rapport à la concurrence internationale, et une gestion rigoureuse des coûts. Une réflexion devra être conduite sur les moyens de drainer l'épargne vers cette activité.

B. Chimie organique de base

La pétrochimie en crise : nécessité d'une stratégie ?

Industrie lourde, ralentissement des marchés dû en partie aux deux chocs pétroliers, surcapacités, avantage durable de compétitivité pour les pays tiers : la pétrochimie présente tous les symptômes du mal dont a souffert avant elle la sidérurgie et semble s'installer dans la crise.

Devant cette situation, quelle stratégie d'ensemble faut-il envisager ?

A moins d'un retournement subit de conjoncture des opérations de repli sur les capacités, les productions ou les marchés paraissent inévitables.

En fonction de la place que la France donnera à sa pétrochimie, des objectifs qu'elle se fixera et des moyens financiers qu'elle pourra consentir, des initiatives sont possibles à plusieurs niveaux pour tenter d'organiser ce repli.

B.I. La détérioration des résultats financiers

1. Les mauvais résultats de 1981 dépendent d'abord d'une très vive chute des productions. La production d'éthylène a baissé de 10,4 %, celle du benzène de 8,6 %. D'autres intermédiaires se sont mieux comportés.

La situation est plus contrastée pour les matières plastiques et l'on retrouve un clivage entre le PVC, le PEbd, le PS d'une part, le PEhd et le PP d'autre part. Les variations de production ont été affectées par l'ouverture et la fermeture de certaines unités.

La baisse des productions s'est accompagnée de la persistance d'un bas niveau des prix. Les cours mondiaux de l'éthylène, du benzène, plus encore du styrène se sont affaiblis.

La localisation exacte de ces pertes est difficile à déterminer, les prix de cession des produits intermédiaires n'ayant pas toujours une signification économique. Dans la filière styrène-polystyrène, il est admis que l'essentiel des pertes s'effectue au stade du monomère, ce qui donne un avantage aux non-intégrés. La réponse est moins claire pour l'éthylène-polyéthylène puisqu'il s'agit de produits liés.

2. Le résultat d'exploitation de la chimie organique française au sens large, de 460 MF en 1980 pourrait atteindre — 2 300 MF en 1981. Pour la seule chimie organique de base, les pertes se montent globalement à 10 % du chiffre d'affaires du secteur, soit près de 3,5 MdF. CdF perd 800 MF, Ato Chloé 500 MF, PCUK 2 à 300 MF pour sa filière chlore, Shell-Chimie qui vient d'investir massivement le quart de son chiffre d'affaires (770 MF/3 000 MF), seul Esso-Chimie dégage un résultat net positif (près de 140 MF).

Tableau 10. Principaux débouchés de la pétrochimie.

3 %	Tensio-actifs
5 %	Intermédiaire pour textiles synthétiques
7 %	Chimie fine
10 %	Caoutchoucs
15 %	Solvants, glycols, fluorocarbonés. Divers
60 %	Matières plastiques et additifs

3. Les perspectives de redressement des résultats sont faibles à moins d'un retournement conjoncturel imprévisible.

Si l'on ajoute les coûts de rationalisation qui ne génèrent des économies qu'au bout d'un certain temps et les investissements de compétitivité, on s'aperçoit que les besoins de financement de la pétrochimie d'Etat risquent d'atteindre au total un montant de 10-15 MdF pour 1981-1985.

Un tel effort, s'il est consenti, ne peut évidemment l'être sans une stratégie industrielle précise.

B.II. Conséquences d'une stratégie de repli

L'importance des sommes en jeu justifie l'examen d'une hypothèse de repli. Celle-ci nécessite, à son tour, d'évaluer les conséquences d'une diminution voire d'une suppression de certaines productions.

1. Sur le plan de l'emploi, la pétrochimie se trouve au centre de plusieurs filières qui concernent au total quelques centaines de milliers de personnes.

La pétrochimie de base représente 50 000 salariés dont environ 32 000 dans les sociétés nationalisées. La plus grosse partie se situe dans la fabrication des grands intermédiaires, la production de matières plastiques comprend 12 000 personnes.

Deux secteurs, en aval, sont étroitement liés à la pétrochimie : La transformation des matières plastiques qui emploie 120 000 personnes est intégrée de façon significative à la production : 15 % de cette activité est contrôlé par les sociétés chimiques, ce pourcentage étant beaucoup plus élevé pour certains produits (tuyaux PVC, films). Un désengagement des producteurs français de polymères peut contribuer à affaiblir la transformation, déjà faible par rapport à son principal compétiteur étranger l'Allemagne Fédérale (le taux de couverture avec les pays de l'OCDE est seulement de 63 %).

Si le désengagement se fait au profit des pays européens, l'effectif de la transformation française risque de diminuer et la part des investissements étrangers augmenter. En outre, les pays plus lointains souhaiteront sans doute poursuivre leur intégration à ce stade.

La transformation du caoutchouc (115 000 personnes) ne pose pas de réel problème à cet égard (faible part des producteurs d'origine française, présence de Michelin).

Un retrait des intermédiaires pour textiles rejoint les problèmes de cette filière.

Enfin, le développement de la chimie fine et de la parachimie favorisé d'abord par la compétence et les marchés n'est pas insupportable de la production des intermédiaires de synthèse qui servent à la fabrication de produits plus élaborée (pour des raisons techniques et de coût).

La compétitivité et l'emploi des industries de l'aval seront donc affectés par les décisions qui seront prises dans le domaine de la pétrochimie.

2. L'interdépendance technique des filières doit être également prise en compte. Un arrêt des unités de styrène, justifié par sa non-rentabilité aura des conséquences sur le benzène dont il représente 50 % des débouchés. De la même façon, une diminution de la production de polyéthylène modifie l'économie du vapocraqueur (60 % de l'éthylène va dans le polyéthylène).

A l'inverse, le propylène a des utilisations assez variées (le polypropylène ne représente que 30 %).

Tout retrait partiel est donc délicat et nécessite une étude approfondie. Il dépend aussi des disponibilités offertes sur le marché.

Le plus souvent les produits de la pétrochimie sont ainsi relativement solidaires.

Le savoir faire technique des industriels français, souvent bon, ne paraît jamais justifier le maintien de productions qui seraient jugées condamnées.

3. Si l'on peut envisager un repli stratégique, il convient de considérer à l'inverse les opportunités de reconquête du marché intérieur.

La France est importatrice nette de plusieurs produits chimiques sans véritable raison apparente.

L'effort essentiel passe par la chimie fine et de spécialité, qui a incontestablement le plus fort potentiel de croissance en aval (son développement pourrait avoir certaines conséquences en amont) mais la contribution de la chimie de base à l'équilibre du commerce extérieur ne doit pas être perdue de vue (voir tableau 11).

B.III. Avenir et enjeux de la pétrochimie française

Les évolutions prévisibles continueront à détériorer les perspectives d'activités et les résultats de la pétrochimie européenne :

- La pétrochimie de la CEE devrait passer d'une position

Tableau 11. Commerce extérieur en chimie organique (MF, année 1981)

	Pétrochimie lourde*		Chimie fine		Total	
	I	E	I	E	I	E
Intermédiaire de base	7 386	9 450	8 152	6 687	15 538	16 137
Plastiques	5 968	7 886	1 595	1 033	7 563	8 919
Caoutchoucs	1 122	2 702			1 122	2 702
Total	14 476	20 038	9 747	7 720	24 223	27 758
Taux de couverture	138 %		79 %		115 %	

* Sont considérés comme pétrochimie lourde tous les produits dont le prix est inférieur à 12 F/kg.

exportatrice nette (1 million de tonnes de dérivés éthylène en 1980) à une position importante (— 0,2 million de tonnes) en 1990*.

La France, dont la pétrochimie est très exportatrice (+ 4,8 milliards de francs d'excédents en 1980), est particulièrement exposée par cette évolution du fait de son handicap énergétique y compris par rapport aux autres pays de la CEE.

- De surcroît, les rentabilités de cette industrie seront durablement menacées par l'état de surcapacités, les nouvelles concurrences, le ralentissement des taux de croissance de la demande.

L'accumulation de déficits de la pétrochimie sur plusieurs années met en péril l'ensemble de l'industrie chimique (chimie fine, recherche, développement international...) du fait de la polyvalence de nombreux groupes et dérègle un élément essentiel de la structure industrielle de l'Europe dans sa compétition avec les autres industries dominantes de l'OCDE.

- Enfin, le retour à la compétitivité la meilleure passe à la fois par une remise à niveau des capacités, par une meilleure organisation d'ensemble de ses activités de recherche, de production et de commercialisation et par le rétablissement de la structure de bilans des entreprises.

B.IV. Une voie d'action

On ne peut envisager :

- ni d'abandonner cette industrie en France car elle conditionne tout le développement aval de la chimie et participe de façon significative à la consistance du tissu industriel national en induisant une demande pour une série de branches voisines (agriculture, biens d'équipements mécaniques et électriques, ingénierie....).

- ni d'imposer à la collectivité de combler indéfiniment des pertes de l'ordre de 1 milliard de francs par an pour des entreprises qui, mobilisées par de telles hémorragies, ne pourraient plus investir pour faire des progrès de productivité ou se développer dans les secteurs porteurs.

Il faut donc trouver une voie qui permette :

- de maintenir une part significative de cette activité en France,

* Source I.F.P.

- de développer l'aval sans peser indûment et durablement sur la collectivité.

B.IV.1. Maintenir une part significative de cette activité en France

● Au plan des structures :

Les décisions gouvernementales concernant l'industrie à capitaux d'Etat ont traité le problème dans son principe. Il reste à souhaiter que les mesures d'application soient rapidement prises et que des moyens financiers suffisants puissent être affectés aux investissements et reconversions nécessaires.

● Au plan des capacités de production :

La rationalisation indispensable de l'industrie pétrochimique française entraînera l'arrêt de certaines unités. Les choix et les échéanciers devront tenir compte de l'ensemble des considérations économiques et sociales. Des mesures de cette nature sont en cours de réalisation dans les autres pays européens; il serait souhaitable que ces mesures soient concertées dans le cadre européen. Une action conjointe des Pouvoirs publics et de l'industrie devra être prévue à cet effet.

L'évolution des zones d'implantation devra être étudiée avec le double souci des équilibres régionaux et des nécessités industrielles.

● Au plan des coûts des matières premières :

Les coûts énergétiques (y compris celui des matières premières d'origine pétrolière) représentent 70 à 80 % du coût des produits pétrochimiques de base. Il conviendra d'examiner :

- Si des efforts suffisants ont été faits en vue de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer la flexibilité du choix des charges pétrochimiques.
- Dans quelles conditions peut être valorisé l'atout particulier dont dispose notre pays grâce à l'énergie nucléaire, atout dont l'industrie chimique devrait pouvoir profiter particulièrement grâce à des dispositions tarifaires nouvelles.
- Si une stratégie d'association dans les pays disposant de ressources pétrolières ou gazières à des prix plus favorables peut être mise en œuvre et quelles en seraient les contraintes et les conséquences, notamment en matière d'emploi et de balance commerciale.

● Au plan des autres facteurs du prix de revient :

Il est notoire que l'industrie chimique ne peut survivre dans le cadre d'une intense concurrence internationale que si elle poursuit des efforts de recherche et développement suffisants convenablement orientés en fonction des perspectives économiques.

Par ailleurs, il convient d'insister sur la nécessité de mettre en œuvre les procédés les plus performants (ce qui suppose des capacités d'investissements suffisantes) et de chercher à rationaliser plus qu'il n'a peut-être été fait dans le passé les transports et, d'une manière plus générale, toute la logistique commerciale.

● Au plan des charges financières :

Des solutions devraient être recherchées par les Pouvoirs publics pour ramener, dans toute la mesure du possible, les charges financières résultant du passé à un niveau comparable à celui que supportent les concurrents étrangers.

● Au niveau de la réglementation :

Les Pouvoirs publics devront veiller à ce que notre industrie ne supporte pas de contraintes (en matière d'environnement par exemple), la plaçant dans une position de non-compétitivité par rapport à ses concurrentes. Les autorités compétentes de la C.E.E. devront veiller à ce que les importations de produits en provenance de pays tiers ne provoquent pas de perturbation grave dans l'outil de production européen.

● Au niveau des prix :

Les Pouvoirs publics devront veiller à ce que les modalités de

fixation des prix ne pénalisent par les producteurs nationaux par rapport à la concurrence étrangère.

Il convient cependant de souligner que le rétablissement de la compétitivité ne suffira pas à assurer celui de la rentabilité de notre industrie si un consensus ne s'établit pas pour un relèvement important des prix de vente.

Ce rétablissement de la rentabilité de la pétrochimie devra permettre le renforcement de l'ensemble des filières y compris le secteur de transformation.

B.IV.2. Développer l'aval

Le redéploiement qui doit à la fois permettre des créations d'emplois compensatrices des réductions liées aux arrêts d'unités et consolider les activités de la chimie organique de base peut concerner d'une part la chimie fine, d'autre part les industries aval.

En ce qui concerne les industries aval, on peut noter, en particulier, que le secteur transformation des matières plastiques représente six fois plus d'emplois que celui de leur production et a, contrairement à celui-ci, une marque d'amélioration importante de sa balance commerciale qui actuellement se dégrade.

L'industrie de première transformation a enregistré un déficit commercial de 1 milliard de francs en 1981. Il convient d'ajouter, à ce déficit direct, celui que l'économie supporte au titre des importations de produits de consommation (électro-ménager, meubles...) qui incorporent en général une certaine proportion d'éléments plastiques.

L'industrie de transformation des matières plastiques réunit 1 200 entreprises et 104 000 salariés; la rentabilité y est faible (1,9 % du C.A. sur la période 1977-1981); l'investissement représente 4 % environ du chiffre d'affaires.

Il paraît donc essentiel d'entreprendre une étude approfondie des conditions dans lesquelles pourrait s'effectuer dans ce domaine la reconquête du marché national aux prix de dépenses relativement modestes comparées à celles que nécessite l'industrie chimique de base.

La même question serait à examiner pour l'industrie de transformation du caoutchouc : 280 entreprises; 101 000 salariés; une perte d'exploitation cumulée de — 1,2 milliard sur la période 1977-1981.

En conclusion :

Il est indispensable de conserver une pétrochimie puissante en France, ce qui implique une réduction des surcapacités européennes. Les objectifs de cette pétrochimie sont aujourd'hui :

- de fournir les matières premières dont l'industrie nationale a besoin.
- de contribuer aux objectifs d'intérêt général d'emploi et de commerce extérieur ainsi que de dynamiser le tissu industriel.

Les sommes importantes mises en jeu par ces activités et les ressources limitées imposent une sélectivité rigoureuse dans le choix des investissements si l'on veut que cette industrie ne soit pas laissée désarmée, mais retrouve les moyens d'autonomie de ses politiques; la pétrochimie française ne peut s'abstraire sans coûts prohibitifs de cet objectif général.

- La limitation des ressources notamment financières de notre économie impose qu'un haut degré d'efficacité leur soit donné du point de vue de l'intérêt général, en ce qui concerne l'emploi, la valeur ajoutée, le commerce extérieur.

Un travail plus approfondi associant l'ensemble des partenaires devra être entrepris pour examiner dans quelles conditions peut être organisé le redéploiement d'activités (chimie fine et industries aval) susceptibles de participer tant à la reconquête du marché national qu'au développement de nos exportations et par conséquent à la réalisation d'objectifs d'emploi.

C. Chimie des engrais

C.I. Les engrais : un secteur en difficulté

Les engrais (valeur 1981 : 18 500 MF, effectifs industriels : 16 000 personnes) sont un secteur en difficulté depuis la première crise pétrolière, qui a entraîné, en effet, une flambée des prix des matières premières (gaz naturel, phosphate brut, soufre, potasse). Ces matières premières représentent à ce jour plus de la moitié de la valeur des engrais et sont dans une très large mesure importées et payables en dollars. Il en est résulté :

- une diminution de la consommation d'engrais qui n'a pas retrouvé globalement en 1981 le niveau de 1973;
- une évolution de la structure de la consommation, l'azote continuant seul à croître à un rythme ralenti, de l'ordre de 3 % par an, et les engrais simples, seuls ou en mélanges, tendant à remplacer les engrais complexes (obtenus par voie chimique) plus onéreux;
- une pénétration spectaculaire des produits finis ou semi-finis importés de pays bien pourvus en matières premières (Etats-Unis, Pays-Bas) : 34 % de l'azote et 47 % du phosphate solubilisé par voie chimique sont actuellement importés;
- une rentabilité tout à fait insuffisante, la plupart des grandes sociétés françaises enregistrant de lourdes pertes de 1975 à 1978 puis à nouveau, après un redressement en 1979 et 1980, en 1981;
- en raison d'une situation financière difficile, des efforts d'adaptation insuffisants (investissements de conversion et de productivité) entraînant un handicap supplémentaire dans la compétition internationale.

Le secteur public des engrais (EMC, APC, Rhône-Poulenc, COFAZ) pèse d'un poids déterminant dans le secteur (60 % du marché hors potasse), particulièrement dans l'amont de la filière (90 % de la capacité de production nationale d'ammoniac et d'acide phosphorique) : les problèmes du secteur public sont donc dans une large mesure ceux du secteur tout entier.

C.I.2. Devant ces difficultés, une question préalable se pose : quelle industrie des engrais maintenir en France ?

Compte tenu des faiblesses intrinsèques de la France en matière de ressources naturelles, la question de la restructuration de l'industrie des engrais n'a de sens que dans la mesure où il apparaît à la fois possible et souhaitable de maintenir à terme une telle industrie en France même. Dans les circonstances actuelles, la logique de la théorie économique conduirait en effet à localiser sur les lieux d'extraction la production des grands intermédiaires et des engrais simples et à ne maintenir sur le sol national qu'une activité de second œuvre (formulation) et de distribution. Les entreprises industrielles tendraient à s'effacer devant des négociations ou des producteurs internationaux ou, peut-être, à se transformer elles-mêmes en entreprises de négoce.

A l'encontre d'une telle perspective, il est possible de faire valoir les arguments suivants :

- L'agriculture est un des atouts de l'économie française et le maintien de sa compétitivité suppose une sécurité de son approvisionnement tant en termes de disponibilité physique qu'en termes de prix; l'existence d'une industrie nationale des engrais, par la diversité des approvisionnements qu'elle permet (matières premières, demi-produits, produits finis), doit concourir à cette compétitivité.
- Une régression brutale de l'industrie française, qui est la première sur le marché européen, poserait des problèmes tant sur le plan social et sur celui de la balance des paiements que sur celui de la mise en place de circuits d'approvisionnements nouveaux à la fois fiables et économiques qu'il convient d'analyser avec soin.

• En ce qui concerne l'azote, l'avenir n'est peut être pas aussi bouché qu'il y paraît : en effet, d'une part on peut penser que le marché du gaz aura tendance à se normaliser, les producteurs ne pouvant se satisfaire longtemps de prix anormalement bas (dérégulation du prix du gaz US à l'horizon 1985) et, d'autre part, de nouvelles sources d'énergie (charbon, électricité nucléaire) étant susceptibles de se substituer économiquement à l'horizon 1990-1995.

• Même si une délocalisation plus ou moins partielle de l'approvisionnement de la France en engrais apparaît nécessaire, il est préférable que cette évolution soit gérée, dans toute la mesure du possible, par des opérateurs nationaux c'est-à-dire par les sociétés d'engrais.

• Enfin, le fait que les sociétés françaises d'engrais obtiennent des résultats significativement différents les uns des autres montre l'importance qu'ont la qualité de la politique et la rigueur de la gestion; il n'y a pas fatalité en la matière et rien ne s'oppose à ce que les entreprises les moins performantes rejoignent les plus efficaces.

En conclusion, le maintien à moyen terme d'une industrie des engrais en France doit donc être admis.

C.I.3. Une stratégie pour l'avenir : le développement de la part des producteurs français sur le marché national passe par un renforcement de la compétitivité de l'offre française et par une participation active à une nouvelle division internationale du travail

L'action doit alors s'effectuer selon sept orientations :

1. La mise en place d'opérateurs efficaces

La réorganisation en cours de l'industrie chimique publique des engrais autour des pôles APC-GESA et COFAZ-SOPAG doit permettre à ces sociétés de se doter de structures de production performantes comparables à celles des meilleurs concurrents européens.

2. La maîtrise des coûts de fabrication et de distribution

Les ateliers de production doivent subir les transformations qui sont nécessaires pour économiser l'énergie, utiliser des sources d'énergie actuellement disponibles (charbon, gaz de cokeries, gaz de hauts fourneaux, électricité), automatiser.

Les diverses fonctions de l'entreprise et dans toute la mesure du possible certains contrats d'approvisionnement en matières premières (gaz naturel...) devront faire l'objet d'analyses précises.

3. L'acquisition de matières premières à des prix compétitifs

La part des matières premières dans le prix de revient des engrais est devenue aujourd'hui prépondérante.

L'industrie des engrais pour se développer à terme doit pouvoir disposer de prix de matières premières comparables aux concurrents directs. D'où l'intérêt d'une tarification du gaz naturel de la part de Gaz de France plus favorable aux producteurs d'ammoniac français.

Des opérateurs français disposent de mines ou d'installations industrielles à l'étranger, par exemple avec Texas Gulf, la filiale américaine du groupe Elf-Aquitaine. Des accords pourraient être passés avec cette société de façon à servir d'instruments de négociation avec d'autres fournisseurs des producteurs français qui achètent tous les ans environ 5 millions de tonnes de minerais de phosphate à l'étranger.

L'opérateur « potasse » de la France doit acquérir des participations minières à l'étranger afin de continuer à approvisionner la France après la réduction de l'extraction puis l'épuisement alsacien et continuer à offrir aux producteurs français de la potasse nationale à des prix compétitifs.

4. Le renforcement de l'offre française par des actions au niveau international

Les producteurs français doivent participer à la nouvelle division internationale du travail qui s'effectue inexorablement. Il s'agit ainsi de mettre au point une stratégie indirecte de défense du marché français. Cette stratégie devra être cependant modulée en fonction de l'évolution de l'équilibre entre l'offre et la demande d'engrais au niveau international.

Elle peut s'orienter autour de deux axes :

- d'une part, la participation à des projets industriels à l'étranger (ammoniac, engrais azotés...). La possibilité d'accords d'association avec les pays producteurs de matières premières permettant simultanément une valorisation de leurs ressources et un renforcement des opérateurs français, en particulier avec les pays africains proches de la France doit être recherchée.

- d'autre part, le développement de réseaux commerciaux à l'étranger. Afin de pouvoir être dans une position commerciale favorable vis à vis des opérateurs étrangers qui augmentent leurs ventes sur le marché français, il paraît souhaitable que les producteurs français développent leurs ventes sur les marchés où leurs concurrents sont particulièrement actifs.

5. Le développement de la recherche en liaison avec les instituts et centres publics et parapublics compétents

Les programmes de recherche visant à l'utilisation de nouvelles sources d'énergie (électricité d'origine nucléaire, gazéification du charbon) doivent être poursuivis. Il en est de même pour les études sur les formes d'utilisation des engrais (fixation biologique de l'azote...) qui doivent conduire à long terme à rendre encore plus efficace la consommation d'éléments fertilisants.


6. La mise à la disposition des producteurs français de moyens financiers suffisants

Reste que les besoins financiers sont considérables pour réaliser, à court terme, une remise à niveau des bilans et pour financer à, moyen terme, les coûts des restructurations et les investissements. Aussi convient-il d'assurer l'autofinancement maximal à ces entreprises et d'éviter toutes mesures trop contraignantes en matière de prix pour ce secteur fortement soumis à la concurrence internationale.

Des capitaux extérieurs sous forme de dotation en capital notamment seront nécessaires. Les entreprises devront s'efforcer d'utiliser toutes les formes de crédits utilisables par l'industrie (financement d'investissements économisant l'énergie...)

7. La prise en considération des aspects sociaux d'une telle stratégie

L'ensemble de ces dispositions visant à une utilisation plus efficace des facteurs de production entraînera une réduction du volume des effectifs utilisés qui devra faire l'objet d'actions adaptées.




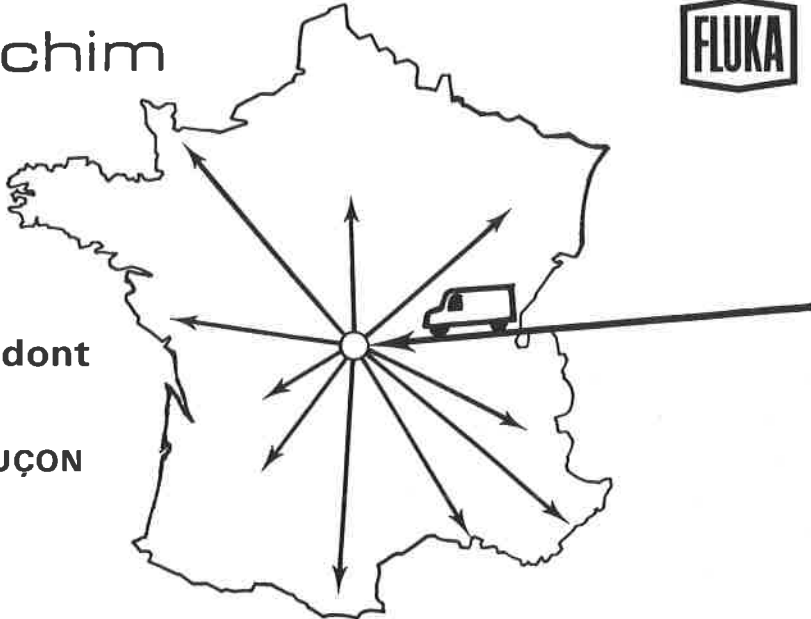
interchim

**Spécialiste
du Produit Fin**

**8 000 PRODUITS dont
4 000 FLUKA**

En STOCK à MONTLUÇON





Montluçon 213, Av. J. Kennedy BP 15 03103
Tél. (70) 03.88.55 Télex 990343

Paris 33, rue des Cordelières 75013
Tél. (1) 707.99.72